

cart remis à son successeur le Grand Sceau de la Province; cette cérémonie termina l'acte d'installation. Lord Elgin prit ensuite la place que lord Cathcart occupait à l'extrémité supérieure de la salle, et après une pose de quelques instants, son bonnet le maire, accompagné des conseillers s'adressa à Son Excellence, et fit lecture de l'adresse adoptée par les citoyens de Montréal, à l'Assemblée du 11 décembre dernier, comme suit:—

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le monde politique est tout occupé du nouveau gouverneur-général. Les paris sont dans l'attente. Chacun fait ses conjectures pour l'avenir. La réponse faite par le comte d'Elgin à l'adresse des citoyens de Montréal a été admirée et a causé une satisfaction générale. Pour notre part, nous savons gré au noble lord d'avoir ainsi saisi la première occasion, pour reconnaître les grands principes de gouvernement constitutionnel pour lesquels le peuple canadien a si longtemps et si constamment combattu, et dont les conséquences les plus simples et les plus raisonnables, hier encore nous étions disputées par une partie de la presse anglaise, la Gazette de Montréal en tête.

L'expression franche et honnête de la part du nouveau gouverneur-général, de l'objet de sa mission en Canada de son désir et de ses instructions de gouverner le pays en s'appuyant sur les sentiments et les sympathies du peuple Canadien, appelé à conduire lui-même à l'avenir ses propres affaires, cette expression disons-nous, est tout à fait de bon augure pour notre avenir, social et politique. La tâche du gouverneur du Canada, si difficile qu'elle soit, est loin d'être hérissée de difficultés insurmontables. Lord Elgin pourra s'en convaincre, s'il sait distinguer, le vrai parti national, le peuple du pays, des factions qui jusqu'à aujourd'hui ont voulu l'opprimer et l'exploiter pour leur profit et avantage. Quelque soit la lutte entre les partis, qui divisent aujourd'hui le Canada, l'impression laissée dans notre esprit, par les premiers mois prononcés par le comte d'Elgin, est qu'il laissera le peuple décider lui-même les questions politiques qui l'agitent. Nous en avons le ferme espoir; ce sera là une garantie de succès pour lord Elgin. En s'appuyant sur la majorité populaire, il ne peut y avoir d'insuccès. En s'entourant de ceux qui commandent cette majorité, mais qui la commandent par une influence naturelle et légitime, il ne peut y avoir, tout au plus, que l'inconvénient et le défaut que l'on reprochait jadis à un ministre: d'être trop fort et trop puissant. Nous souhaitons à lord Elgin un heureux séjour au milieu de nous, et que les cabinets formés sous son administration des affaires du pays, n'aient d'autre défaut que d'être trop forts.

On dit en ville et sur l'autorité d'un des passagers de l'Hibernia, qui a traversé l'Atlantique avec le comte d'Elgin, que durant la traversée Son Excellence s'est fortement prononcé en faveur de trois mesures, qui sont de la plus grande importance pour l'avenir du Canada: d'abord la libre navigation de la St. Laurent, la consolidation des droits de douanes, et enfin la réforme du tarif des postes, sur le plan adopté en Angleterre. Si Son Excellence débute ainsi, on peut espérer que son gouvernement va ouvrir une nouvelle ère à notre magnifique pays. Comme la chronique s'occupe de tout, nous ne voulons pas finir sans dire un mot sur le physique de notre nouveau gouverneur. Sa taille est au-dessus de la moyenne et il paraît prendre de l'emboulement. Quoiqu'âgé de 37 ans, il est un peu chauve, et a des cheveux et des favoris très gris teint brun et méridional, les traits fins et délicats, les yeux noirs et animés, une bouche petite et indiquant la fermeté et la décision de caractère. Sur le tout c'est une physionomie agréable et intelligente et on le dit doué de beaucoup d'éloquence.

Son Excellence le comte d'Elgin a reçu des adresses des habitants de Philippsburgh, St. Jean et Laprairie, lors de son passage dans ces trois villages. Il a paru très satisfait de ces marques d'attention et exprima en réponse, le désir d'administrer le gouvernement du Canada, pour le bonheur de ses habitants.

La proclamation d'usage pour annoncer la prise de possession des rênes de l'administration par le nouveau gouverneur est sortie samedi matin.

Le secrétaire de l'Association des Instituteurs du district de Montréal vient d'écrire une excellente lettre à la Minerve, concernant l'organisation du bureau d'Examinateur des Instituteurs du district; cette lettre appelle tous ceux qui composent la classe enseignante à se joindre pour l'avancement des intérêts du corps, afin de relever la dignité de la noble profession d'Instituteur, et d'assurer une meilleure instruction au peuple; on ne saurait trop applaudir ceux qui ont tant à cœur la régénération de notre société par l'éducation; le zèle de M. J. E. LABONTE, ses efforts constants à ranimer le courage et l'esprit public des instituteurs pour cette belle œuvre sont dignes des plus grands éloges.

LA LANCETTE CANADIENNE.—Nous avons reçu le 3e numéro de ce journal. La variété et l'intérêt des articles qu'il contient, et surtout les noms de quelques uns de contributeurs à la feuille, entr'autres ceux des Drs. NELSON père et fils, PELTIER, TAVERNIER ne doivent pas manquer d'en assurer le succès. Tous les médecins canadiens doivent s'empressez d'encourager une œuvre qui peut influer si puissamment sur l'avenir de la profession.

UN SOLDAT NOYÉ.—Un pauvre soldat allant à la rivière dimanche matin, à l'Isle Ste. Hélène vis-à-vis cette ville, s'approcha trop près de l'eau; le pied lui glissa et il disparut sous la glace.

ELECTIONS MUNICIPALES.—Nous regrettons que les journaux anglais commencent déjà à recueillir l'esprit de parti parmi les habitants de Montréal. Qu'ont à faire les intérêts municipaux de la ville, avec le conservatisme ou le radicalisme. Pourquoi vouloir faire des élections une question politique? La Gazette de Montréal annonce hier matin, bien sérieusement, qu'un candidat constitutionnel, M. John Mathewson, doit se présenter au Quartier Ste. Anne, et un autre constitutionnel, M. John Orr, au Quartier Est. La conduite de la Gazette n'est-elle pas ridicule et blâmable en même temps? Vos candidats sont les constitutionnels et les autres donc... comment allez vous les appeler? Allons, messieurs de la presse anglaise, qui parlez tant de l'oubli du passé, c'est vous encore qui commencez à remuer les mauvaises passions d'autrefois. Nous en prenons acte. Mais nous espérons que cette année, surtout en ce moment, les élections seront paisibles et con-

stitutionnellement faites, non pas dans l'intérêt d'un parti, mais dans l'intérêt et pour l'avantage des habitants de cette florissante cité.

Son Excellence recevra ceux qui désirent le voir, les lundi, mercredi et vendredi de onze à trois heures.

Le Sun de New-York, annonce une invention vraiment merveilleuse, et qui, par son utilité du moins, laisserait bien loin la poudre-coton: Le lieutenant W. D. Porter, fils du brave commandeur de ce nom, s'occupe activement de mettre en œuvre l'invention du docteur McConnell, de Washington, qui a découvert une composition, combinant la force et l'économie du fer avec les qualités indestructibles du cuivre. Cette matière peut-être fondue et refondue; et avec ce métal, il sera possible de fondre des navires en une seule semaine. Les vieux navires pourront être refondus ou convertis en nouveaux. En cas d'accident, un trou peut être bouché avec une plaque du métal, en cinq minutes. Il est probable que l'on fera bientôt une première expérience sur une petite échelle.

UN TRAIT CARACTÉRISTIQUE.—Nous trouvons dans un journal américain le trait suivant, qui est vraiment caractéristique des mœurs politiques du pays.

Le gouverneur Chittenden, qui était arrivé il y a quelques années à être le magistrat suprême du Vermont, était un homme de l'extraction la plus humble, et, avant de parvenir à cette position, il tenait une taverne. Le mag auquel les suffrages de ses concitoyens l'avaient appelé ne le fit pas renoncer à son commerce, et, entre autres incidents curieux qu'amena ce double rôle de gouverneur et d'hôtelier, on cite celui-ci. Un soir, un conducteur de wagon arriva à la taverne et trouvant M. Chittenden sur la porte, il lui dit: "Gouverneur Chittenden, comme magistrat suprême du Vermont, je vous rends les hommages qui vous sont dus; mais comme aubergiste, je vous en prie de prendre soin de mes chevaux."

A une assemblée générale des actionnaires de la compagnie du télégraphe Electro-Magnétique de Montréal à Toronto, le capital de la compagnie fut augmenté jusqu'à £15,000, et il fut résolu unanimement:

"Que cette assemblée, voyant avec la plus grande satisfaction les efforts des citoyens de Québec pour établir un télégraphe entre cette ville et Halifax, et désirant rendre la ligne aussi utile que possible, considère qu'il serait désirable d'étendre la ligne de Montréal jusqu'à Québec, pour compléter la communication entre Halifax et Toronto, et que les directeurs soient par le présent autorisés à allouer 250 parts pour Québec, et de prendre les mesures nécessaires pour mettre cette résolution à effet."

MM. Andrew Shaw, John Young, John Glass, George Elder, jr. et H. Chapman, ont été nommés directeurs pour l'année courante.

A une assemblée subséquente des directeurs, Andrew Shaw, éc., a été élu président de la compagnie.

NOUVELLE COMPAGNIE DU GAZ.—Vendredi dernier, plusieurs citoyens influents de cette ville se sont réunis dans le but de former une nouvelle compagnie du Gaz. On y a adopté un prospectus, exposant au long les vues de l'assemblée. Cette nouvelle compagnie portera le nom de "compagnie du gaz de la cité de Montréal." Son capital sera de £25,000, divisés en 2,500 actions de £10 chacune; avec pouvoir d'augmenter la somme, dans le cas de besoin, jusqu'à £50,000; chaque souscripteur doit payer un dépôt de £20. Ces actions se paieront par versements de £2 10s. Personne ne peut souscrire pour plus de 10 actions, excepté au mois de mars où un individu pourra prendre à lui seul jusqu'à 50 parts. La corporation de Montréal a le privilège de prendre à elle seule la moitié du capital.

On dit qu'un grand nombre des actions sont déjà souscrites, et que l'entreprise a toute apparence de réussir.—(Minerve.)

INCENDIE TERRIBLE A BOSTON.—Jeudi, vers dix heures du soir, une incendie considérable a éclaté à Boston. Le feu s'est déclaré dans un jeu de boules dépendant de Neptune House, entre les rues Traverse et Causeway, et s'est rapidement étendu sur une surface de plusieurs acres, devant de 75 à 100 bâtiments. Un nombre considérable d'habitants, et surtout de pauvres familles d'Irlandais se trouvent sans asile dans la saison rigoureuse où nous sommes. On attribue ce sinistre à la malveillance, et comme il a été constaté que différentes tentatives ont été récemment faites dans le même but, le conseil municipal a, jeudi soir, pris un arrêté pour autoriser le maire de la ville à offrir une récompense de 2,000 dollars à celui qui mettra un incendiaire entre les mains de la justice.

OFFICIEL.

BUREAU DU SECRETAIRE.

Montréal 30 janvier 1847.

Il a plu à Son Excellence le gouverneur-général de faire les nominations suivantes:

Le lieutenant-colonel l'honorable Robert Bruce, des gardes des grenadiers, secrétaire militaire et principal Aide-de-camp.

Le capitaine lord Alexander-George Russell, de la brigade des carabiniers et lord Mark Kerr du 20e de ligne Aide-de-camp.

Le lieutenant l'honorable Egremont Lascelles, gardes des grenadiers, et le lieutenant l'honorable Arthur Egerton, gardes des grenadiers. Extra Aides-de-camp.

BULLETIN COMMERCIAL.

MARDI MATIN, 2 Février, 1847.

L'arrivée de la Mallo Anglaise a agité le marché depuis mercredi dernier. Ceux qui ont en main des ALCANTS ont avancé leurs demandes à 25s. pour les deux espèces. Les acheteurs n'ont pas voulu payer ce prix, et il n'y a pas eu de vente en conséquence.

LA FLEUR.—Avant l'arrivée de la Mallo il y avait eu des ventes pour livraison au printemps, à 26s. 6d. à 27s. 3d. Depuis lors, il y a eu plusieurs transactions à 32s. 6d. à 33s., pour livraison au printemps, best brands, meilleures qualités.

LE BLE.—Ceux qui ont en main 6s. 8d. à 7s. pour du bon grain, livrable à l'ouverture de la navigation.

Prix des Marchés,

Montréal, 2 Février, 1847.

Table with columns: PROVISIONS, s. d., p. d. Items include POTASSE, PERLASSE, FLEURS, BŒUF, LARD, FROMAGE AMERICAIN.

VENTE PAR LE SHÉRIF

Pendant le mois de Février.

J. A. Gagnon, vs. Catherine Christie Hall.—Un terrain au coin des rues Ste. Elizabeth et Vtrod, sans bâtisse. Vente au bureau du Shérif, le 16 février, à 10 heures. Marie Joseph Laiterie, vs. J.-Bte. Frenay.—Un terrain près de l'église de Berthier, avec une maison. Vente à Berthier, le 16 à 10 heures. J.-Bte. Leblanc, vs. John McKenzie.—Une terre au Lac Ouarean, seigneurie de St. Sulpice, avec un moulin à Seie, et autres bâtisses. Vente à St. Jacques de l'Achigan, le 23, à 10 heures.

Naissances.

A St. Antoine, Rivière Chambly, le 27 Janvier, la dame d'A. C. Cartier, Ec., a mis au monde un fils.

Décès.

Décédée vendredi le 29 Janvier, à l'Asile de la Providence de cette ville, Demoiselle Marie Louise Lacroix, à l'âge de 76 ans 4 mois 31 jours. Ses bienfaits répandaient partout, son mérite généralement apprécié et l'estime que tous lui prodiguaient ont été à sa mémoire un monument admirable. A ses amis elle sera d'un souvenir d'autant plus cher que, ses affections étaient bien sincères et ses qualités bien rares. Pour le pauvre c'est une bienfaitrice à regretter et pour l'orphelin une mère à pleurer. La charité qu'elle prêchait par ses œuvres se reconnaît admirablement dans ces vers pleins de sentiments de Turquet.

Donnez ce plaisir pur, ineffable, céleste, Est le plus beau de tous, le seul dont il nous reste. Un charme constant que rien ne doit flétrir; L'âme trouve en lui seul la paix et l'espérance. Donnez: il est si doux de rêver en silence, Aux larmes qu'on a pu tarir.

Donnez et quand viendra cette heure où la paraded. Sous le vent de la mort languit tout oppressé, Le frisson de vos cœurs sera moins douloureux; Et quand vous paraitrez devant le juge austère, Vous direz: J'ai connu la paix sur la terre. Je puis la demander aux cieux. (Communiqué.)

Au Pied du Courant, près de cette ville, vendredi dernier, presque subitement, Pierre Dufrenoy, Ec., l'un des conseillers municipaux de notre corporation, ancien et respectable citoyen de cette paroisse.

Par Cuvillier & Fils.

VENTE EN BANQUEROUTE, PAR ORDRE DU SYNDIC.

JEUDI prochain le 4 FEVRIER courant sera vendu au Magasin de M. LEON GOULET No. 172 rue St. Paul tout son fonds de Magasin de marchandises sèches, très bien choisi, en un seul lot.

Les CREDITS appartenant à la Banqueroute. Le BAIL du magasin non expiré. Les conditions seront connues à l'heure de la vente. La vente à ONZE heures. 2 fév. CUVILLIER & FILS.

Vente considérable de Marchandises Sèches endommagées par le feu et par l'eau.

AUX CHAMBRES d'Encau du Soussigné, MERCREDI PROCHAIN, le TROIS du courant, sera vendu sans réserve au compte des intéressés, le fond considérable de Marchandises Sèches, on partie endommagées par le feu et l'eau, lors de l'incendie du magasin de Messrs. GREGSTON & FRERE, rue Notre Dame, consistant en: Plain Gals, Cachemire, Delaine, Orléans unis et ouvrages, Draps de Cobourg, Velours de Soie, Rubans, Bandanas de Soie, Laces, Voiles, Franges, Satin brodé et uni, Châles de Cachemire et de Thibet, Tartan ditto, Toiles, Battiste, Flanelle, Couvertas, Indiennes de prix et autres, Toile blanche et grise, Regatts, Drill, Molekings, Coton carotté, Bas et Chaussures, Cants, etc. Vente à DEUX heures. 2 février. JAMES YOUNG.

A LOUER

Et Possession donnée au 1er Mai prochain, QUATRE des ces superbes MAISONS EN PIERRE de St. TAILLÉ, situées à Beaver Hall Terrace. Ces maisons sont finies dans le meilleur et dernier goût. Elles offrent tout le confort possible; on y trouve des Bains, commodités, glacières, remises, écuries et l'eau de la-queuse, &c. Leur proximité de la ville et la beauté de la situation doit les rendre très désirables pour des familles respectables. S'adresser à M. JOHN ATKINSON, No. 12, rue St. Paul, ou au Bureau de MM. ROBERTSON MASON & Cie, No. 143, rue St. Paul.—2 fév.

GRAND MARCHÉ GRAND MARCHÉ !!

FONDS DE MAGASIN EN BANQUEROUTE De £3000 à £4000 !! 4e Porte à droite, en entrant sur la rue, Notre-Dame, par la Place d'Armes.

LES Soussignés ayant acheté le fonds de magasin de MM. HARKIN & BADEAUX, a tant dans le 2e, prennent l'occasion d'informer respectueusement leurs nombreux pratiques et le public en général, qu'il commencent à le vendre au magasin de Messrs. HARKIN & BADEAUX VENDREZ le 4 du courant, et les jours suivants. Ce fonds de magasin se compose d'un assortiment général de marchandises de goût et d'usage de la meilleure qualité et dans le meilleur ordre, comme suit: Draps Casimir, flanelles, mérinos Français & Anglais, Orléans, Cachemire, Indienne, Satins, Sainette, Grosdenaples, Couvertas, Flaids, Soas, Manchons, Bourgans, luges de Table, &c., &c. Comme ce fonds de magasin est composé de marchandises les mieux choisies et de la meilleure qualité et qu'il est pour être vendu bien au dessous de sa valeur et sans réserve, il est important pour les familles et les marchands de venir le visiter.

2 fév. BEAUDRY FRERE,

ASSEMBLÉES DE MONTREAL.

AVIS est par les présentes donné, que la TROISIEME ASSEMBLEE aura lieu à l'HOTEL DONKOA, LUNDI Soir, le HUITIEME jour de FEVRIER prochain, à 8 heures, par M. HENRY CHAPMAN, Secrétaire Honoraire.

2 fév.

Banque du Peuple.

AVIS. LES Actionnaires de cette Institution, sont notifiés par les présentes, que l'ASSEMBLEE GENERALE annuelle des Actionnaires aura lieu, à leur Bureau de la Banque, rue St. François Xavier, le PREMIER MARS PROCHAIN, à 3 heures, P. M. Par ordre, B. H. LEMOINE, Caissier. Montréal, 2 Février, 1847.

Banque du Peuple.

AVIS. LES Actionnaires de la Banque du Peuple, sont notifiés par les présentes, que le SEPTIEME VERSEMENT de DIX PAR CENT sur le Capital souscrit, est demandé et sera payable le et après le PREMIER MARS PROCHAIN. Par ordre, B. H. LEMOINE, Caissier. Montréal, 2 Février, 1847.

BOIS A VENDRE.

LES Soussigné offre en vente à son Clos, situé à l'entrée de la rue St. Louis, faubourg Québec, l'ancien d'Orme, de Pin, Frêne, Epipette et de Noyer tendre, bois blanc, fûtes d'épave, &c. Un assortiment de bois de sciage clair et communs d'élégante essence. Le tout à des prix réduits avec un crédit approuvé. S'adresser à H. LIONAIS, 2 février, Rue Craig.

MAISON DU GOUVERNEMENT.

MONTRÉAL, 30 Janvier, 1847. VIS est donné par les présentes que Son Excellence le Gouverneur-Général, tiendra un LEVEE à la Maison du Gouvernement, rue Notre Dame, JEUDI PROCHAIN, le 4 du courant, à DEUX heures, P. M. Les Messieurs sont priés d'apporter deux cartes avec leurs noms écrits, dont l'une doit être laissée sur la table de l'Aide-de-Camp dans le Vestibule, et l'autre donnée à l'Aide-de-Camp assistant à la présentation. Par Ordre, R. BRUCE, Secrétaire-Militaire. 2 février, 1847.

EN VENTE

A la Librairie Canadienne DUBOIS, FAUBOURG ST. VINCENT, No. 3.

ESQUISSE DE LA VIE ET DES TRAVAUX APOSTOLIQUES de St. Grandeur Mgr. FASSETT XAVIER de LAVAL-MONTMORENCY, Premier Evêque de Québec, suivie de l'éloge funèbre du Prélat. 1 vol. 8°, avec Portrait.—Prix, 2s. 6d. 2 février, 1847.

A Vendre par le Soussigné.

1000 QUARTS de PLATRE à Égrets de la meilleure qualité. 200 draps de Grande Morue verte. 200 quarts de Morue. 200 do Harengs d'Archat. 200 do Bala St. George. 200 do Magareau. 100 quarts Morue de Table. 50 quarts de Saumon. 200 barils de Beurre. 50 Tonnes de Mélasse. 30 boîtes de Tabac en feuille de l'Amérique JOHN TIFFIN. 22 Jouv.

Dernier avis aux Retardataires.

Nous regrettons d'avoir à prévenir quelques uns de nos abonnés, que nous allonsayer leurs noms de nos listes, s'il ne paient immédiatement la balance de leur abonnement de 1846.

Aux Instituteurs.

MM. les Instituteurs du Canada qui veulent avoir la Revue et l'Album, sont priés de venir payer en un d'avance d'ici au 1er mars prochain.